

des institutions internationales, notamment les Nations Unies. En ma qualité de secrétaire d'État aux Affaires extérieures, je m'attacherai à poursuivre des efforts dans ce sens et je compte à cette fin sur l'appui des organisations non gouvernementales. La décision récente du Gouvernement de nommer un ambassadeur itinérant au désarmement montre que nous sommes bien résolus à encourager et à chercher à conclure des accords sur le contrôle des armes et le désarmement et que nous sommes profondément convaincus que le Canada aura l'occasion de prendre d'autres initiatives constructives à l'avenir.

Le contrôle des armes et le désarmement seront donc des éléments importants de la politique canadienne dans les années 80. Nous continuerons à collaborer avec nos alliés et avec d'autres pays pour mener à bonne fin les négociations dans ce domaine; cependant, nous nous réserverons toujours le droit de dire franchement ce que nous pensons lorsque nous jugeons que les pourparlers se déroulent à un rythme trop lent ou que l'ordre du jour est trop limitatif. Plus encore qu'auparavant, le contrôle des armes et le désarmement sont un impératif de sécurité pour la présente décennie. Le Canada est membre de l'OTAN et le demeurera. Notre sécurité dépend de la mesure dans laquelle les membres de l'Alliance sont prêts à coopérer pour empêcher la guerre. Cependant, je ne doute pas que le contrôle et la limitation des armes par le biais de négociations soit un élément essentiel de la politique de l'Ouest en matière de sécurité.

**Accord mutuel  
de désarmement:  
solution idéale**

Dans mon esprit, non seulement il n'existe pas d'abîme entre la sécurité et le désarmement, mais il y a même un lien. Je ne conçois pas la vraie sécurité sans le désarmement. Comprenez-moi bien — j'entends un désarmement dont les deux parties auront convenu. J'estime que la course aux armements — si toutefois elle est inévitable — est une meilleure garantie de sécurité que le désarmement unilatéral. L'impuissance de l'Ouest dans les années 30 a amené la guerre, aussi sûrement et avec des conséquences beaucoup plus grandes que la course aux armements avant 1914. J'estime cependant qu'il s'agit dans les deux cas d'un pis-aller. La meilleure solution est assurément un accord mutuel de désarmement, et ceci en raison du coût de la course aux armements, de la perte en ressources humaines et, par-dessus tout, de l'instabilité inhérente à une situation où les pays font tout en leur pouvoir pour se doter des armes les plus perfectionnées les premiers ou pour rattraper un autre pays. Je ne pense pas que la poursuite ou l'escalade de la course aux armements réduise cette instabilité. Le seul remède est un accord de désarmement entre les pays.

D'aucuns prétendent que les seules voies qui s'offrent sont le désarmement ou la destruction. Pour ma part, je ne vois pas la situation dans une optique aussi extrémiste. Le choix serait plutôt entre le désarmement — désarmement, j'entends, qui aurait fait l'objet d'un accord entre les pays — et l'insécurité. Ainsi, je vois un lien réel entre le désarmement et la sécurité. A mon avis, le désarmement est un impératif de sécurité. Nous ne pourrions atteindre à la vraie sécurité sans désarmement, but vers lequel nous devrions tendre. Le monde ne peut vivre constamment dans cet état de frustration, d'instabilité et d'escalade propre à la course aux armements.

Tel est, à mon avis, le choix qui s'offre à nous, la voie dans laquelle le gouvernement du Canada s'est engagé. Nous cherchons à réaliser simultanément plusieurs objectifs